

14 nov 2008 -12:45

Appartient à [Conseil des ministres du 14 novembre 2008](#)

Mixte énergétique

Création d'un groupe d'experts sur le mixte énergétique

Création d'un groupe d'experts sur le mixte énergétique

Sur proposition de M. Paul Magnette, ministre du Climat et de l'Energie, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal qui institue un groupe d'experts qui étudieront le mixte énergétique belge idéal (GEMIX).

Le Conseil des ministres a décidé de mettre sur pied un groupe de travail chargé de mettre en perspective et de synthétiser les principales recommandations ou conclusions des différentes études relatives à la politique énergétique. L'objectif est de permettre au gouvernement de prendre une décision concernant le mixte énergétique idéal pour la Belgique. Le mixte énergétique doit respecter trois principes fondamentaux : la sécurité d'approvisionnement, la compétitivité de l'économie et le respect de l'environnement.

Le groupe est composé de quatre experts belges :

- M. Dominique Woitrin, directeur à la Commission de régulation de l'électricité et du gaz,
- Mme Marie-Pierre Fauconnier, directeur général à la Direction générale de l'Energie du SPF Economie, PME, Classes moyennes et Energie,
- Mme Danielle Devogelaer, expert au Bureau fédéral du plan,
- M. Luc Dufresne, sous-directeur à la Banque nationale de Belgique,

et de quatre experts internationaux du monde académique :

- M. Jacques Percebois, professeur à l'université de Montpellier,
- M. Luigi De Paoli, professeur à l'université Bocconi,
- M. Jacques De Ruyck, professeur à la Vrije Universiteit Brussel,
- M. Wolfgang Eichhammer, chercheur au Fraunhofer Institute.

L'expert de la Banque nationale de Belgique préside le groupe. Le secrétariat est assuré par la direction générale Energie.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>